



CERCLE NAUTIQUE ET
TOURISTIQUE DU LACYDON

MARSEILLE - VIEUX PORT

PV du Comité Directeur du 10 mai 2023

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Didier BARONE (DB), Bernard MAHIOU (BMA), Bruno MAERTEN (BM), Jean Paul IMBERT (JPI), Jacques ALAYRAC (JA), Jacques GIRAUD (JG), Claude HENNO (CH), Christophe MENEGALLI (CM), Remi MORETTI (RM), Florence BAUDRIBOS (FB), Christian OLIVERES (CO), Franck MALECOT (FM), Yves GINOUX (YG), Nicole MAS (NM), Alain DEMETS (AD), Patrick FRANCOIS (PF)

L'ensemble des membres du Comité Directeur est présent

David BINISTI (DBI)

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du CD du 23 mars 2023,
- Retour sur l'Assemblée Générale Ordinaire
- Constitution du bureau et des commissions
- Modifications de jauges,
- Point sur l'Ecole de Voile
- Questions diverses (placement de trésorerie, agenda, rallye des îles, ...)

La séance est ouverte à 18h10

- ✓ Le Président ouvre la séance en rappelant qu'une délégation du CNTL était présente aux obsèques de Gérard Lari qui ont eu lieu le 9 mai 2023.
Gérard a été un membre très actif du CNTL auquel il a beaucoup apporté.
Le Président demande une minute de silence en sa mémoire.

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 23 mars 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres du Comité présents le 23 mars.

- ✓ Retour sur l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Avril 2023.

Le Président félicite tout d'abord les membres réélus et les membres nouvellement élus au Comité Directeur.

DB rappelle les chiffres principaux de cette assemblée

573 membres votants

130 membres présents, 54 représentés, 62 votes en ligne, soit 246 au total

Rapport moral : pour 223 contre 19

Rapport financier : pour 212 contre 30

Elections au Comité Directeur

Sont élus :

Remi Moretti 199

Jacques Alayrac 198

Alain Demets 169

Yves Ginoux 164

Christian Oliveres 162
Christophe Menegalli 139
Patrick Francois 137

Autres candidats
Jean Louis Maury 119
Fabienne Legroné 52
Denis Vidal 45

✓ Constitution du bureau et des Commissions

Le Président propose que le bureau soit constitué de
1^{ère} Vice-Présidente, en charge de la voile sportive : Florence Baudribos
Vice-Président en charge des activités moteur et pêche : Remi Moretti
Secrétaire Général : Bruno Maerten
Trésorier : Jean Paul Imbert
Conseiller spécial aux affaires juridiques : Christian Oliveres

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Le Président présente ensuite les différentes commissions et leur feuille de route (voir document en annexe)

Jacques Giraud est nommé conseiller spécial du Président

Conformément à son engagement de début de mandat, le Président demande ensuite un vote de confiance du Comité Directeur à son égard. Le Président se retire lors des délibérations du Comité à ce sujet.

Le Comité vote à l'unanimité la confiance à Franck Recoing comme Président du CNTL

✓ Modifications de jauge

La commission s'est réunie le 19 avril 2023, et 5 modifications de jauge sont soumises au Comité Directeur.
Ces modifications sont approuvées à l'unanimité

✓ Questions diverses

Le tableau de bord de janvier (voir annexe) était joint à la convocation

L'étude d'avant-projet (comprenant rédaction d'un DCE et assistance au choix des entreprises) de remplacement/réaménagement du Pavillon Tarrazi (solution 1 de l'étude de faisabilité effectuée en 2022) a été chiffrée par le groupement d'architectes à 30 000 €HT.
Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le lancement de cette étude.

Il est rappelé que, lors d'un précédent Comité, un budget de 50 000€ HT a été approuvé pour la réfection des sanitaires du pavillon Tarrazi. L'étude de cette réfection est confiée au même groupement d'architecte.

Trésorerie : le trésorier a engagé des discussions avec nos banquiers pour un placement à moyen terme de la trésorerie non utilisée.

Fête du club : le chapiteau nécessaire au bon déroulement de la fête sera loué pour la circonstance, il servira également pour les puces nautiques qui se tiennent juste avant.

Le groupe de travail commun CNTL-SNM « Energie Environnement Biodiversité » recrute un stagiaire pour travailler sur les sujets à l'étude

- Port propre
- Energie -impact carbone
- Production d'énergie par panneaux PV
- Benchmarking
- Panne démonstrateur

Le coût de ce stagiaire soit 2 000€ sera pris en charge à 50% par le CNTL

Franck Recoing, Président du CNTL, peut par délégation du Comité Directeur, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions pour le compte du CNTL.

Cette disposition est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20



Le Président
Franck RECOING

Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN



